

par un écart de 2c. par livre, et, pour ce qui est des revenus, il y a là un véritable danger.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre a-t-il reçu des observations de la part de fabricants de breuvages?

L'hon. M. RHODES: Oui.

L'hon. M. RALSTON: Je demande cela parce que j'ai reçu d'un fabricant de ma propre circonscription un télégramme où il fait observer les conséquences graves qu'aura cette taxe, et ajoute qu'elle ne saurait être ajoutée aux prix de vente. Le ministre en a peut-être reçu une, mais je vais lire celle-ci:

Le maintien de la taxe supplémentaire de \$2 par sac sur le sucre nous conduira certainement à l'indigence. Dans les conditions actuelles il est impossible d'augmenter les prix des breuvages. S'il vous plaît, demandez au ministre d'avoir pitié du malheureux fabricant de breuvages.

L'hon. M. RHODES: Oui, monsieur le président, il m'est parvenu de nombreuses communications de cette nature. J'ai reçu des délégués des fabricants de boissons douces. A l'un d'eux qui demandait la suppression de la taxe parce qu'elle nuirait beaucoup, disait-il, à son commerce, je demandai: "Que faisiez-vous à l'époque où le sucre vous coûtait 20c. par livre?" Il resta coi quelques instants, car son petit mémoire écrit ne disait rien de cela, mais se ressaisissant il répondit: "Nous n'avons pas gagné d'argent cette année-là". A la vérité, tout en sympathisant avec toutes les industries en ce moment, je dois dire qu'il en est qui se trouveront atteintes autant, sinon plus, que le fabricant de boissons douces. On m'apprend qu'il supporte une si faible part des frais, proportionnellement au prix du produit fini, qu'il ne devrait pas protester plus haut que les autres industries qui se servent du sucre.

M. DUFF: D'ailleurs, leurs boissons sont trop sucrées.

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami a peut-être raison. Et il lui est loisible de se servir d'autres procédés de sucrage s'il le désire.

M. YOUNG: Des succédanés.

L'hon. M. RHODES: Pour ce qui est des protestations, je dirai à mon honorable ami de Shelburne-Yarmouth que l'on ne saurait guère trouver d'industries qui n'aient pas fait d'observations, non seulement contre la taxe sur le sucre, mais contre toutes les taxes projetées, sans exception.

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami a-t-il répondu à la délégation?

L'hon. M. RHODES: Oui; j'ai répondu que j'examinerais soigneusement ses observations, et c'est ce que j'ai fait.

M. MacINNIS: On a fait allusion ce soir aux conseils d'économie donnés au Gouvernement, et le ministre a expliqué pourquoi, que bien que ce fût son désir, il ne pouvait les accepter dans le moment. Où vont nous conduire toutes ces économies? A mon sens, l'univers commence à comprendre que depuis trois ans nous avons pratiqué toute l'économie possible, et que maintenant, si nous voulons obtenir quelque résultat sérieux, il faut dépenser. Le Gouvernement, selon moi, ferait bien mieux de dépenser afin de mettre nos ressources naturelles à la disposition du peuple. Comme on l'a dit aujourd'hui, les gouvernements sont obligés de faire face à de nouvelles conditions. Ils sont forcés de faire ce que les entreprises particulières étaient censées faire dans le passé. Plusieurs parmi nous, sinon tous, ont reçu depuis quelques semaines des lettres de boards of trade et de chambres de commerce nous priant d'user de notre influence pour amener le Gouvernement à réaliser d'autres économies. A ces lettres, j'ai répondu en disant que les compagnies privées, comme l'ont fait observer ces boards of trade et ces chambres de commerce, ont restreint leurs travaux, jeté leurs employés sur le pavé, en demandant au Gouvernement d'en prendre soin. Pensent-elles que l'Etat peut subvenir à leurs besoins sans dépenser? Que mes amis de la gauche me disent d'où viendraient les fonds si le ministère ne prenait pas les moyens de se les procurer? J'ai fait partie d'un conseil municipal durant quelques années avant mon élection au Parlement, et, pendant plusieurs années avant 1930, nous avons perçu de l'argent afin de permettre aux chômeurs de la ville de travailler durant l'hiver. Nombre des dépenses provinciales et municipales, qui sont aujourd'hui un fardeau imposé au pays, ont été faites dans le but de fournir du travail. Tel est le problème qui s'impose à nous aujourd'hui et si les entreprises particulières ne cherchent pas à le résoudre alors il incombe au Gouvernement actuel ou à un autre de s'en charger.

M. DUPUIS (texte): Monsieur le président, me serait-il permis d'ajouter quelques mots à ce débat, en ma qualité de représentant des deux classes de la société canadienne les plus durement frappées par cette taxe impopulaire sur le sucre—la classe agricole et les ouvriers. La population de notre pays se compose de la classe agricole,—qui est la plus importante,—des ouvriers, des industriels et des financiers, que l'on appelle communément capitalistes. Je tiens à déclarer immédiatement que, dans cette